



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

05/04/2013

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

F01113P0071

1. Intitulé du projet

Réaménagement du Centre-ville de Fontenay-Le-Fleury

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

CONDORT

Prénom

DOMINIQUE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Fontenay-Le-Fleury

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2171180214201000181

Forme juridique

collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°33 : Zone d'aménagement concerté sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération. Aménagements réalisés en une ou plusieurs phases couvrant un terrain d'assiette d'une superficie > ou égale à 5 ha et < à 10 ha et dont la SHON créée est < à 40 000 m ² .	L'emprise du projet occupe une surface de l'ordre de 8,2 ha. La SHON éventuellement créée à ce stade est d'environ 17 000 m ² (source : Etude Faubourg 234)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Le projet de réorganisation du centre-ville implique :

- la démolition/reconstruction de logements existants et la construction de logements supplémentaires,
- le repositionnement spatial des commerces (Halles des marchés, commerces de la Cure)
- la requalification des espaces publics (incluant la réorganisation du stationnement),
- la création d'une continuité entre deux voies existantes de l'ordre d'une quarantaine de mètres.

(cf. plan du périmètre de projet - occupation actuelle)

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objet la redynamisation du centre-ville de Fontenay-Le-Fleury à travers :

- la requalification et la dynamisation des commerces de centre-ville,
- l'optimisation des équipements publics administratifs et culturels existants,
- L'aménagement des espaces publics et la valorisation des espaces verts,
- la rénovation de l'habitat social et la création d'une offre en logements diversifiée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet est au stade de l'élaboration initiale avant la création de la ZAC.

Il a fait l'objet de deux études préliminaires de faisabilité sans qu'aucune ne permettent de conclure.

Une démarche de concertation participative est actuellement en cours de manière à aboutir à des objectifs de projet partagés. Des orientations de projet seront finalisés à la fin du 1er semestre 2013 pour être intégrés au dossier de création de ZAC.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation du projet concernera le domaine public.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure de création / réalisation de ZAC
 Permis de construire en phase de réalisation

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure conduite au titre de la procédure de création de ZAC

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Superficie d'assiette de l'opération :	8,2 ha
- Surface de SHON dont la création est envisagée à ce stade :	17 000 m ² dont
	- 15 000 m ² pour les logements
	- 1 900 m ² pour les commerces
	- 600 m ² pour la Halle de marché
- Linéaire de voirie requalifiée :	environ 1 500 ml
- Linéaire de voirie créée :	environ 40 ml
- Nombre de nouveaux logements :	185 logements

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Fontenay-
Le-Fleury

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 2 ' 43 " E Lat. 48 ° 48 ' 40 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le lieu de projet est constitué par un tissu à dominante urbaine composé :

- de bâtiments d'habitation (La Cure...)
- d'équipements publics (Mairie, Théâtre, pôle culturel)
- de commerces (halle des marchés, commerces de la Cure...)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de Fontenay Le Fleury approuvé le 6/10/2011
Le projet se situe dans la zone UBa, correspondant au centre-ville de Fontenay-le-Fleury dont l'attractivité doit être renforcée. Il a vocation à être restructuré et densifié pour le rendre plus dynamique, notamment par le développement de l'offre commerciale ainsi que par la création de nouveaux logements.
Les commerces sont particulièrement encouragés dans le secteur UBa ainsi que les petites activités artisanales compatibles avec l'habitat. Sont interdites les installations et constructions qui nuiraient à la préservation de la qualité de vie en milieu urbain. Tous les autres modes d'occupation du sol sont autorisés pour garantir la mixité fonctionnelle.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Département des Yvelines approuvé par arrêté préfectoral le 2 octobre 2012.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune site potentiellement pollué recensé par les bases de données BASOL / BASIAS.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne modifiera pas la situation existante en termes d'écoulement des eaux superficielles et souterraines, sauf si imperméabilisation supplémentaire des terrains liée à la construction de nouveaux logements. Parmi les différents scénarios d'aménagement, il est envisagé la construction de nouveaux logements au droit d'un mail végétal. L'impact de ces constructions sur le fonctionnement hydraulique sera toutefois limité.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S'agissant d'espaces verts urbains à vocation de loisirs, la végétation existante ne présente pas d'intérêt écologique particulier.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet offre l'opportunité de créer une offre supplémentaire de logement en milieu urbain et évite ainsi la consommation d'espaces naturels ou agricoles à l'extérieur du périmètre urbanisé pour répondre aux besoins de la commune.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du site de projet est concerné par les risques de mouvement de terrain lié retrait/gonflement des argiles. L'aléa est évalué comme fort (source : BRGM)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les principaux rejets hydrauliques générées par l'opération dans le réseau de collecte des eaux pluviales existant seront gérés tel qu'actuellement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de réaménagement du centre-ville de Fontenay-Le-Fleury tel qu'il est réfléchi en amont de la création de la ZAC consiste en une réorganisation de l'occupation des sols existante visant une amélioration de son fonctionnement et une redynamisation.

Le projet implique notamment :

- la démolition/construction de bâtiments (logements/commerces de La Cure et Halle de marchés)
- le repositionnement des commerces,
- la requalification des espaces publics,
- la création d'une voie nouvelle entre la rue Victor Hugo et le Boulevard Voltaire.

La sensibilité environnementale du site de projet est jugée faible. Seul le risque de mouvement de terrain lié au retrait/gonflement des argiles constitue un point d'attention particulier.

Le milieu existant à dominante urbaine sera sensiblement modifié mais ces transformations n'engendreront pas d'impacts notables sur l'environnement. Le projet générera des effets positifs tels que :

- amélioration du cadre de vie à travers la requalification des espaces publics (réorganisation de la place de la voiture dans l'espace public)

- création d'une offre supplémentaire en logements au sein du tissu urbain constitué évitant ainsi le recours à la consommation des terrains naturels.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
A titre d'information pour faciliter la compréhension du projet, nous vous transmettons les deux études préliminaires suivantes conduites en 2008 et 2010 :
- Etude urbaine du centre ville de Fontenay Le Fleury - Egis Aménagement (avril 2008)
- Etude urbaine du centre ville de Fontenay Le Fleury - Avant projet - Faubourg 234 (2010)
L'attention est attirée sur le fait que ces études non validées ne constituent pas le projet qui sera validé à l'issue des ateliers participatifs en cours.
Annexe 6 : Plan d'occupation des sols actuelle au sein du périmètre de projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

FONTENAY-LE-FLEURY

le,

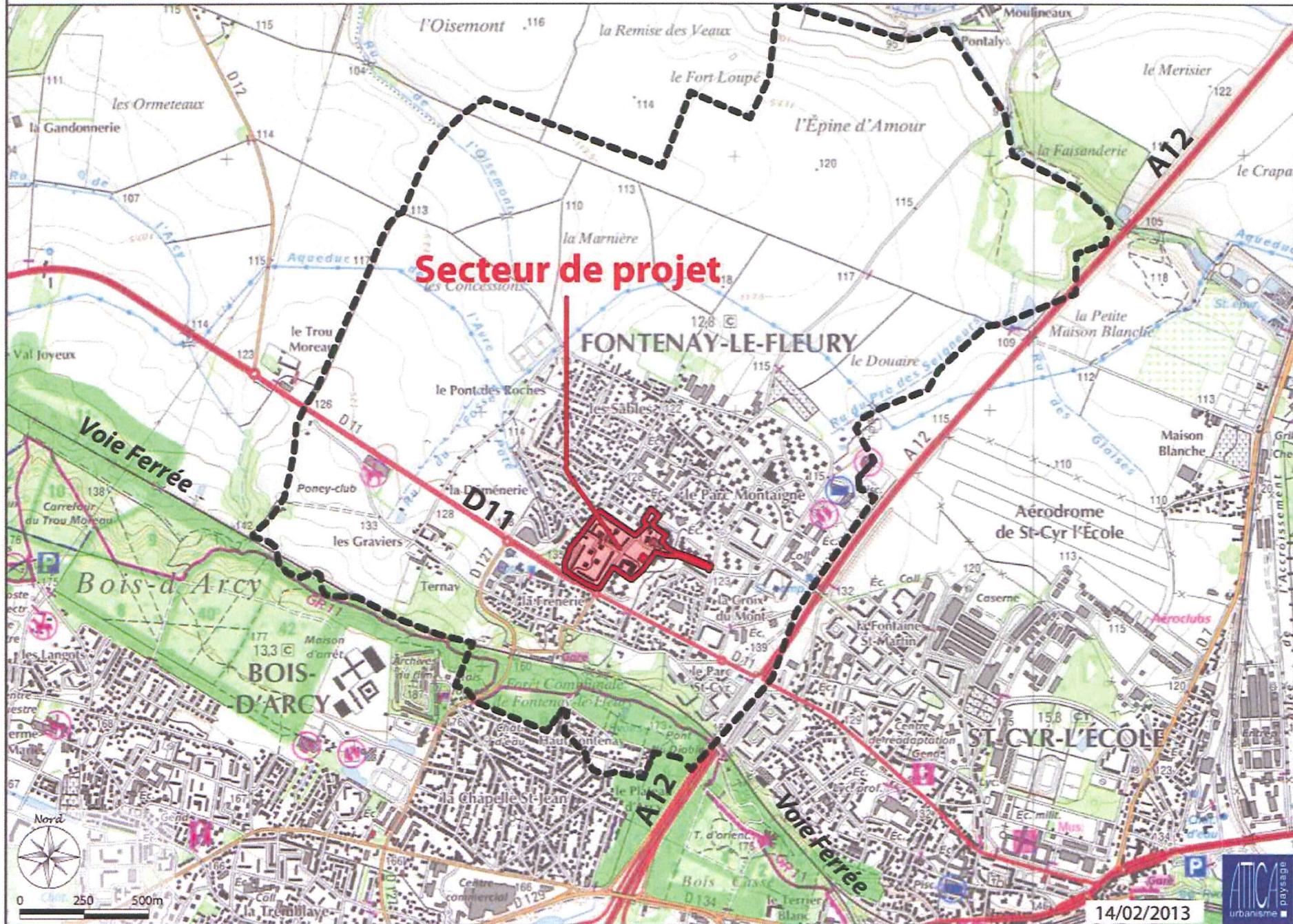
04 AVRIL 2013

Signature



Le Maire,
Madame **Christiane CONORT**

ANNEXE 2 : PLAN de SITUATION

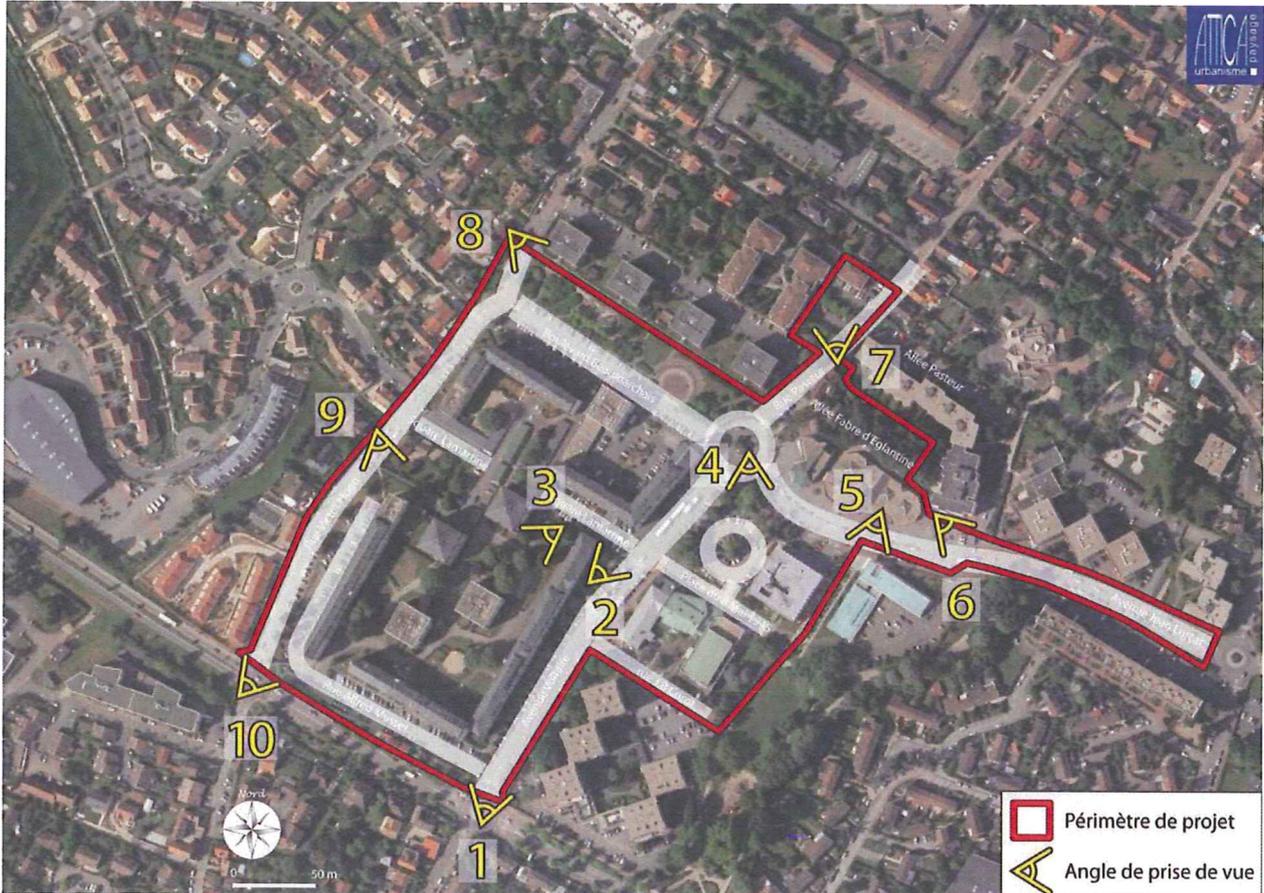


14/02/2013



ANNEXE 3 : PRISES DE VUE

Localisation des prises de vue



ANNEXE 5

-  Secteur à dominante d'habitat
-  Secteur à dominante d'activité
-  Principaux équipements
-  Secteur à dominante agricole
-  Forêts, boisement et parcs
-  Infrastructures de transport

